



Mairie du Haillan
Département de la Gironde

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE - SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le mardi 9 avril à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni au Haillan, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame La Maire, Andrea KISS. Les convocations individuelles et ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux, le mercredi 3 avril 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 31

Date de la convocation : le 3 avril 2024

PRESENTS :

Mesdames, Messieurs : Andrea KISS, Eric FABRE, Monique DARDAUD, Philippe ROUZE, Catherine MOREL, Ludovic GUITTON, Hélène PROKOFIEFF, Jean-Michel BOUSQUET, Martine GALES, Daniel DUCLOS, Marie-Pierre MAILLET, Stéphane BOUCHER, Laurent DUPUY-BARTHERE, Carole GUERE, Benoît VERGNE, Anne GOURVENNEC, Gülen SAFAK-BUDAK, Patrick JULIENNE, Béatrice GUELIN-LEBLANC, Michel REULET, Christine ONDARS, Christian TROUILLOUD, Catherine DESENY, Régis LAINEAU, Cécile AJELLO, Bruno BOUCHET, Eric VENTRE, Hervé BONNAUD, Sophie TANGUY, Aurélie DUFRAIX et Erika VASQUEZ.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Madame Cécile MEVEL à Eric FABRE et Monsieur Antoine VERNIER à Gülen SAFAK-BUDAK.

SECRETAIRE DE SEANCE : Daniel DUCLOS

SECRETAIRE DE SEANCE SUPPLEANT : Laurent DUPUY-BARTHERE

Délibération n°D2024_04_15

APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2024

Rapporteur : Andrea KISS

Question retirée de l'ordre du jour.

Délibération n°D2024_04_16

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL - COMMUNICATION

Rapporteur : Andrea KISS

Question retirée de l'ordre du jour.

Délibération n°D2024_04_17

INDEMNITÉS DES ÉLUS - MODIFICATION

Rapporteur : Andrea KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 27** Le Haillan toujours avec vous ;
 Cécile AJELLO.
- ABSTENTIONS : 6** Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan) ;
 Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY (Le Haillan réuni) ;
 Erika VASQUEZ (Élue communiste d'opposition).

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2024_04_18

RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE ET REHABILITATION DE LA SALLE « COLINDRES » DESTINÉE À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - LANCEMENT DU MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE - DESIGNATION DU JURY ET MONTANT DES PRIMES - AUTORISATION

Rapporteur : Eric FABRE

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 28** Le Haillan toujours avec vous ;
 Cécile AJELLO ;
 Erika VASQUEZ (Élue communiste d'opposition).
- ABSTENTIONS : 5** Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan) ;
 Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY (Le Haillan réuni) ;

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2024_04_19

DECLARATION DE PROJET PORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) SUR LE PROJET GLOBAL DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT D'INTERET METROPOLITAIN BORDEAUX AEROPORT AEROPARC (OAIM B2A) - AVIS

Rapporteur : Monique DARDAUD

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 30 Le Haillan toujours avec vous ;
 Cécile AJELLO ;
 Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY (Le Haillan réuni) ;

-ABSTENTIONS : 3 Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan) ;
 Erika VASQUEZ (Élue communiste d'opposition).

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2024_04_20

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX POUR L'ANNEE 2024 - APPROBATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2024_04_21

MAJORATION DE LA TAXE D'HABITATION DUE AU TITRE DES LOGEMENTS MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE (RESIDENCE SECONDAIRE) - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 28 Le Haillan toujours avec vous ;
 Cécile AJELLO ;
 Erika VASQUEZ (Élue communiste d'opposition).

-ABSTENTIONS : 5 Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan) ;
 Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY (Le Haillan réuni).

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2024_04_22

FIXATION DU TAUX HORAIRE MOYEN DES TRAVAUX EN REGIE – ANNEE 2024 - APPROBATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 28 Le Haillan toujours avec vous ;
 Cécile AJELLO ;
 Erika VASQUEZ (Élue communiste d'opposition).

-ABSTENTIONS : 5 Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan) ;
 Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY (Le Haillan
 réuni).

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2024_04_23

ADHESION A LA PLATEFORME DIGITALE AGORASTORE POUR LA MISE AUX ENCHERES DE BIENS APPARTENANT A LA COMMUNE - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2024_04_24

MANDAT SPECIAL POUR LE DEPLACEMENT DE DEUX ELUS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU INTERNATIONAL « CITTASLOW » - ANNEE 2024 - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 27 Le Haillan toujours avec vous ;
 Cécile AJELLO.

-ABSTENTIONS : 6 Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan) ;
 Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY
 (Le Haillan réuni) ;
 Erika VASQUEZ (Élue communiste d'opposition).

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2024_04_25

7^{ème} EDITION DU FESTIVAL « LES COGITATIONS » - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION ABBE PIERRE - MODALITES D'ENCAISSEMENT DES RECETTES DU JEU « LE BINGAUCHE » - AUTORISATION

Rapporteur : Martine GALES

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2024_04_26

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE – ANNEE 2023 - COMMUNICATION

Rapporteur : Marie-Pierre MAILLET

Le Conseil Municipal prend acte.

Délibération n°D2024_04_27

CONVENTION DE PARTENARIAT TRIENNALE 2024-2026 AVEC L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRATEGIES D'INSERTION TECHNOWEST (ADSI) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) ESPACE TECHNOWEST - AUTORISATION

Rapporteur : Régis LAINEAU

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.